

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2015, 19 h 30

Conseillers municipaux excusés : M. THOMAS – M. MEREL – ML RICHE – JC. SANDONATO

### Avis du conseil municipal sur le projet de centrale photovoltaïque au sol.

- Considérant le projet de création d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque, composée de panneaux solaires installés au sol le long de la route départementale 91, en bordure de la voie SNCF, au niveau du lieu dit Fontaine Claudon Munier, sur le terrain communal cadastré section 8 n°176 et sur la parcelle contigüe appartenant à la SCEA DES ETANGS représentée par Monsieur Stéphane HISIGER,

- Après exposé du Maire, rappel des faits, compte rendu de la réunion du 30.04.2015, à laquelle était convié M. Jean-Louis JUNG, représentant la Sté AGRICOLAIRE, le porteur du projet, les conseillers municipaux, à l'unanimité des membres présents donnent un avis favorable à ce projet, sous réserve que :

Le représentant de la SCEA des Etangs, Monsieur Stéphane HISIGER, riverain de la parcelle communale section 8/176, ré-établit les limites des parcelles, par la pose de bornes réglementaires, comme il lui avait été notifié le 24 juillet 2014 et ce conformément à la décision unanime du conseil municipal réuni le 01 juillet 2014. Tous les frais inhérents à cette opération d'abornement sont à la charge exclusive de la SCEA des Etangs.

Si cette condition n'est pas respectée, les conseillers municipaux réunis ce jour, déclarent s'opposer à la réalisation du projet de centrale photovoltaïque au sol exposé ci-dessus.

### Fermeture de classe à la rentrée de septembre 2015 : courrier de Monsieur le Directeur d'Académie,

Les conseillers prennent connaissance du courrier émanant de Monsieur le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale de la Moselle informant du retrait du poste maternelle – 2<sup>ème</sup> poste de l'école – 2<sup>ème</sup> poste du RPID, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015.

### Travaux VNF, route de l'écluse, projet de convention.

Les travaux seront réalisés en 2016 (accord du conseil municipal du 09.04.2015)

Le projet de convention qui régit les modalités de faisabilité de l'opération : exécution des travaux, financement, subvention a été soumis à l'approbation de VNF.

Lors d'une prochaine réunion, il sera demandé aux conseillers municipaux de statuer sur les termes de cette convention.

### **Compte rendu de commissions**

- TOURISME : dernière réunion le 24.04. Le compte rendu est dressé par Fabrice LEROUX ; La prochaine réunion aura lieu le 27.05 à 19 h 30 : ordre du jour : signalétique au village.
- TRAVAUX : réunion du 06.05. Le planning d'exécution des travaux, le choix des entreprises ont été arrêtés. Stéphane ERMANN dresse le bilan financier ; Les devis négociés avec les entreprises titulaires des travaux permettent de dégager une économie par rapport aux prévisions budgétaires.

Ampliations aux conseillers

Le 18.05.2015

G.KELLE maire,

